

ADAPTATION DES LIEUX DE VIE : OUTILS D'ÉVALUATION ET MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION

RÉF. AL06

Cette formation apporte les outils et compétences nécessaires pour réaliser l'adaptation d'un lieu de vie, de l'évaluation de la personne et du bâti, jusqu'à la rédaction d'un rapport avec schéma. Les aspects financiers et législatifs sont abordés ainsi que les principes de construction et d'adaptation du cadre bâti. La formation permet d'utiliser différents outils d'évaluation ainsi qu'une méthodologie d'intervention afin de préconiser des adaptations du lieu de vie. L'apprentissage d'un logiciel est abordé pour la réalisation de schéma.

	 Ergothérapeutes	 Inter Intra : devis sur demande
	 Dates et inscriptions sur https://swll.to/LWKqk2e	 Minimum 7 - Maximum 14
	 39 heures en 2 parties : 4.5 jours + 1 jour en visioconférence	 Tarif adhérent : 1 565 €
	 ANFE, Paris 13 ou Rennes	 Tarif non-adhérent : 1 658 €

PRÉ-REQUIS

Être diplômé en ergothérapie.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les normes d'accessibilité applicables aux bâtiments privés (principalement) et publics.
- Analyser la demande
- Mettre en pratique une méthodologie de diagnostic adaptée à tout type d'habitat, de déficiences et d'âge.
- Proposer des solutions techniques (aides techniques et/ou aménagement, aides humaines) en s'appuyant sur des notions d'architecture.
- Réaliser un cahier des charges, un rapport de préconisations, un schéma à partir d'un logiciel.
- Recenser les aides financières : Ma Prim'Adapt, crédit d'impôts, PCH ..

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Ressources à imprimer ou télécharger en amont de la formation
- Théorie, table ronde, études de cas
- Powerpoint, cartes mentales, grilles d'analyse
- Un ordinateur pour deux participants, avec installation du logiciel de dessin
- Références bibliographiques et support pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis par des questionnaires informatisés avant et après la formation.
- Travail intersession : étude de cas.
- Evaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

CONTENU

1ère partie

- Cadre conceptuel et réglementaire
- Éléments de base du cadre bâti
- Lecture de plan
- Identification des étapes et des obligations réglementaires et techniques auxquelles sont soumis les projets de construction
- Normes d'accessibilité
- Évaluation de la personne, de ses activités et de son projet de vie
- Présentation et utilisation d'un formulaire d'évaluation sous forme de grilles d'analyse
- Étude de solutions techniques - Diagnostic technique de l'habitat
- Élaboration d'un cahier des charges et suivi
- Présentation d'un logiciel de dessin
- Travaux pratiques
- Financement

2ème partie

Restitution des travaux sous forme d'un rapport de préconisations avec schémas réalisés par le participant, pendant la période intermédiaire, à présenter au groupe.

FORMATRICES

Caroline GIRAUX, ergothérapeute, spécialisée en adaptation du bâti et maintien à domicile.

Dominique RABIN, Architecte.



Délai d'accès,
accessibilité :



Se munir de son ordinateur portable équipé de Room Arrangeur ou s'assurer que l'équipement permet l'installation de ce logiciel.

